

# Annuaire des céréaliers bio du 65

Dans le cadre de son travail de facilitation des échanges éleveurs-céréaliers BIO dans les Hautes-Pyrénées, le GAB 65 publie cet annuaire des céréaliers bio à destination des éleveurs bio **pour donner une meilleure visibilité des possibilités d'approvisionnement en local** et faciliter les échanges entre eux, l'objectif étant à terme de sécuriser à la fois les débouchés pour les uns et les approvisionnements pour les autres et ce dans une logique de coopération. **Cet annuaire est évolutif** et fera l'objet de mises à jour régulières et d'améliorations selon les retours des uns et des autres.\*

## 1- OÙ SE FOURNIR LOCALEMENT ?

### ❖ En céréales et protéagineux

Nom	Commune	Productions	Transport	Téléphone
ABADIE Daniel	Siarrouy	Méteils (seigle/avoine/féverole/pois)	X	06 01 74 54 96
BERNISSAN Stéphane (SARL du Cap Foy)	Coussan	Son de blé Tourteaux de colza et tournesol		07 69 19 70 28
BERRUT Joël	Gerde	Orge		06 70 21 20 73
BONGIOVANNI Jean-Luc	Sarriac- Bigorre	Maïs, blé Soja toasté		06 89 96 28 20
BONNEMAISON Romain	Saint-Sever- de-Rustan	Blé Soja, féveroles, tournesol		05 62 96 69 65
CAPEL Aurélien (GAEC de l'Arc-en- Ciel)	Péguilhan (31)	Orge, triticale, blé Tournesol		06 87 36 64 97
CASSAGNET Louis (GAEC Cassagnet)	Ibos	Maïs, orge, blé Méteil (triticale/féverole) Soja toasté	X	06 65 33 92 33
CASTERAN Philippe	Montoussé	Maïs, orge, blé + peut faire à la demande (12 ha disponible)		06 09 86 31 31

COULOM Dimitri (Domaine Coulom)	Caussade- Rivière	<b>Tourteaux de colza et tournesol</b>		06 32 19 73 32
DAJAS Laurent	Barthe	<b>Maïs, orge, blé, Soja, féverole, tournesol, sarrasin</b>	X	06 70 12 46 08
DUBARRY Christophe	Bordes	<b>Méteil Soja</b>	X	06 15 06 96 39
DULUCQ Jean	Garlin (64)	<b>Maïs Méteil (triticale/féverole/pois/vesce) Tourteaux de colza et tournesol</b>	X	07 70 29 32 23
ESPENAN Didier	Sénac	<b>Soja, féverole</b>		06 20 45 64 77
FERME CAMPAGNOLLE (Vanessa)	Laloubère	<b>Son de blé</b>		06 95 09 58 10
FONTAN Denis (EARL de la Baïse)	Trie-sur-Baïse	<b>Maïs, orge, triticale, sorgho Méteil Soja</b>	X	06 88 32 44 80
GEORGES Pierre- Yves (GAEC du Balen)	Castelnau- Magnoac	<b>Blé Soja, tournesol Légumes plein champs</b>		06 81 62 25 19
HERAU Jean-Paul	Bordères-sur- l'Echez	<b>Avoine noire, triticale, blé</b>	X	06 71 96 21 64
JAMOIS Mathilde et Frédéric (Ferme des Hauts Coteaux)	Saint- Plancard (31)	<b>Maïs, orge, avoine, triticale, blé ancien Méteil Colza, tournesol, sarrasin</b>	X	06 73 89 15 50
LAGAHE Michel	Tarasteix	<b>Blé tendre</b>		06 74 40 09 69
LEPINE Damien (Lo Camin del Pepe)	Ariès- Espenan	<b>Son de blé Tourteaux de colza et tournesol</b>		06 42 44 35 92
LESCURE Fabien	Manas- Bastanous (32)	<b>Blé, Soja, tournesol, colza, sarrasin, graines de trèfle et de luzerne</b>		06 78 64 07 81
MANATHON Christian	Saint-Lézer	<b>Maïs, blé, Soja, féveroles, tournesol</b>		06 03 45 44 48
MARTINEZ Cédric	Fontrailles	<b>Maïs</b>		06 78 54 57 11

MIQUEU Stéphane	Tostat	<b>Maïs, triticale, blé Méteil Soja, colza, tournesol</b>	X	06 73 39 70 74
ODYSSEE D'ENGRAIN (Rémi)	Cizos	<b>Son de blé</b>		05 62 49 23 29 07 89 78 31 49
PEYTA Nicolas	Laloubère	<b>Maïs population roux, blé, sorgho, millet Féverole Méteil</b>		06 80 40 57 16
SARRAMEA Claudette	Bonnefont	<b>Maïs, triticale, seigle, blé Méteil Soja</b>	X	06 07 22 20 12
SEMMEZIES Pascal	Lafitole	<b>Féverole</b>		06 81 57 31 56

### ❖ En fourrages

Nom	Commune	Productions	Conditionnement	Transport	Téléphone
ABADIE Daniel	Siarrouy	<b>Trèfle squarosum, foin de prairies</b>	Balles rondes	X	06 01 74 54 96
BAGET Yannick (SCEA Lous Baget)	Coussan	<b>Luzerne, foin de prairies</b>	Balles rondes		06 71 26 46 54
BEFFEYTE Christian	Saint-Ferréol-de-Comminges (31)	<b>Foin de prairies</b>	Balles rondes 200 kg		06 72 15 45 26
BERRUT Joël	Gerde	<b>Foin de prairies</b>	Balles rondes		06 70 21 20 73
BIALADE Yannick	Estaing	<b>Luzerne</b>	Balles rondes enrubannées	X	06 80 92 21 11
BONNEMAISON Romain	Saint-Sever-de-Rustan	<b>Foin de prairies</b>	Balles rondes		05 62 96 69 65
BROSSIER Sébastien	Ségallas	<b>Luzerne</b>	Sur pieds		06 51 39 36 10
CABARBAYE Christophe	Marsas	<b>Foin de prairies</b>	Balles rondes 100 x 120		07 86 73 01 76
CASSAGNET Louis	Ibos	<b>Luzerne, foin de prairies, paille</b>	Petites bottes carrées (pick-up)	X	06 65 33 92 33
DAJAS Laurent	Barthe	<b>Luzerne</b>	Balles rondes	X	06 70 12 46 08
DOLEAC Nicolas	Lespouey	<b>Luzerne, trèfle, foin de</b>	Balles rondes 120 x 120	X	06 63 39 59 71

		<b>prairies, regain</b>			
DULUCQ Jean	Garlin (64)	<b>Foin de prairies</b>	Balles rondes	X	07 70 29 32 23
ESPENAN Didier	Sénac	<b>Luzerne</b>	Balles rondes		06 20 45 64 77
GUINLE Jean-Pierre	Sarniguet	<b>Luzerne</b>	Sur pieds		06 42 22 41 98
HERAU Jean-Paul	Bordères-sur-l'Echez	<b>Foin de prairies, paille</b>	Petites bottes carrées (pick-up)		06 71 96 21 64
JAMOIS Mathilde et Frédéric	Saint-Plancard (31)	<b>Foin de prairies</b>	Balles rondes	X	06 73 89 15 50
LAGAHE Michel	Tarasteix	<b>Luzerne</b>	Balles rondes		06 74 40 09 69
LESCURE Fabien	Manas-Bastanous	<b>Luzerne</b>	Balles rondes		06 78 64 07 81
LONG HOURTOLOU Patrick	Gardères	<b>Foin de prairies</b>	Balles rondes	X	06 71 97 99 01
MIQUEU Stéphane	Tostat	<b>Luzerne</b>	Grosses bottes carrées	X	06 73 39 70 74
PEYTA Nicolas	Laloubère	<b>Luzerne, trèfle violet</b>	Balles rondes		06 80 40 57 16
TULISSI Jean-Louis	Beaumarchés (32)	<b>Luzerne et trèfle</b>	Balles rondes	X	06 78 66 33 68

## 2- COMMENT TRANSPORTER ?

Nom	Localisation	Type de transport	Téléphone
DURAND Gérard	Baronnies	Remorque plateau pour 10 boules de foin	06 23 55 15 23
SARL BOURDAT (René)	Lafitole	Bennes 25t et plateaux	06 80 37 76 06
TRANSPORTS BARRERE (Jean-Henri)	Boulogne-sur-Gesse (31)	Plateau 36 bottes	05 61 88 20 15
SARL TRANSPORTS FONTRAILLAIS (Daniel)	Fontrailles	Bennes 25t et plateaux	06 11 09 70 32
ETA DANDRAU (Xavier)	Cieutat	Plateau 36 bottes	06 78 70 92 11
TRANSPORT DES LYS (Rémy)	Castelnaud-Rivière-Basse	Bennes 25t et plateaux	06 78 84 70 01
VIGNES SAS (Michel)	Mauléon-Magnoac	Bennes 25t et plateaux	06 07 60 82 94
LIBAROS Transports	Mouchès (32)	Bennes 25t et plateaux	05 62 64 17 88

\* Pour toute demande d'ajout à cet annuaire, contacter Julien Cantegreil (coordonnées en fin de document).

### 3- QUELLES UTILISATIONS POUR NOURRIR SES ANIMAUX ?

#### ❖ POUR LES RUMINANTS

Rappel de certains principes de l'alimentation des ruminants :

- Les fourrages (pâturés ou distribués) constituent le principal apport d'azote et d'énergie de la ration des ruminants (leur qualité est donc déterminante !). Les graines de céréales ou protéagineux ne jouent que le **rôle de tampon** d'une ration qui évolue en fonction du mélange fourrager, de la saison et de l'année climatique.
- L'herbe pâturée représente la source d'alimentation la plus équilibrée et la plus économique (4 fois moins chère que le foin !) en élevage ruminant. Travailler à un système herbager autonome et économe consiste donc à **augmenter la part d'herbe pâturée** dans la ration.
- Les besoins alimentaires des ruminants varient selon le type d'animaux, leur stade physiologique et les objectifs de production. Le mois précédant la mise-bas est particulièrement critique pour l'alimentation des ruminants (risque de toxémie de gestation) car les besoins en énergie sont très forts alors que la capacité d'ingestion du rumen se trouve réduite par la taille du fœtus.
- La base de la constitution d'une ration pour ruminant réside dans **l'équilibre entre énergie, azote et fibre en fonction des besoins de l'animal**. A noter que la présence de fibre est déterminante pour le bon fonctionnement de la rumination et la stabilité au niveau de la panse.
- Certaines céréales présentent un risque d'acidose (baisse du pH ruminal) lié une vitesse de dégradation des glucides trop rapide dans le rumen. Le risque acidogène diffère ainsi selon le type de céréales : blé > triticale > avoine > orge > maïs > sorgho. A noter que l'aplatissage des céréales permet de réduire leur vitesse de dégradation dans le rumen (contrairement au broyage en farine qui augmente le risque d'acidose).
- Certains protéagineux contiennent des facteurs antinutritionnels (notamment tanins et alcaloïdes) qui peuvent se révéler toxiques pour les ruminants s'ils sont ingérés en trop grande quantité. C'est le cas notamment des graines crues de soja, de féveroles à fleurs colorées et de pois chiche. Le toastage ou l'extrudation (ou le décorticage dans le cas des féveroles) permettent de détruire les facteurs antinutritionnels et d'augmenter la digestibilité des protéines de ces graines.

**Table des valeurs nutritionnelles des aliments\* pour ruminants**

Aliments	Energie (UFV/kg brut)	Protéine (%)	Fibre (%)	Matière grasse (%)	Minéraux (%)	Remarques
<b>Céréales et co-produits</b>						
Triticale, blé	1,03	10	2	1	2	Fortement acidogène, à éviter ou limiter dans la ration.
Orge	0,97	9	5	2	2	Moins acidogène que le blé et le triticale.
Avoine, épeautre	0,90	10	11	3	3	Moins énergétique que les autres céréales mais très peu acidogène. L'avoine a un effet stimulant en période de reproduction (flushing), l'épeautre stimule la rumination chez les jeunes.
Maïs, sorgho, millet	1,10	9	3	3	1	Très bon apport énergétique sans risque d'acidose
Seigle	1,04	9	2	1	2	Peut remplacer l'orge mais faible disponibilité
Sarrasin	0,81	13	15	3	2	Faible digestibilité, peu appétent pour les ruminants

Son de blé	0,79	14	10	3	0	Peu acidogène comparé au blé et teneurs en protéines et fibres intéressantes, permet de réduire la part de concentré dans une ration suffisamment énergétique
Drèches d'orge	0,91	24	14	8	4	Bonnes qualités alimentaires mais digestibilité des protéines plus faible que pour les tourteaux
<b>Protéagineux et co-produits</b>						
Féverole, pois, vesce	1,04	20-28	6-9	1	3	Compléments azotés idéals pour ration basée sur le pâturage, la féverole contenant plus de protéines digestibles que le pois
Lupin	1,26	34	12	9	4	Plus riche que la féverole et le pois mais peu disponible localement
Pois chiche	1,13	19	3	6	3	Proche du pois mais principalement cultivée pour l'alimentation humaine
Soja, colza et tournesol (graines crues)	1,3-1,9	15-35	6-15	18-45	4	Forts taux de matières grasses qui limitent leur incorporation dans la ration et présence de certains facteurs antinutritionnels (notamment soja), privilégier les tourteaux
Soja toasté ou extrudée	1,35	36	6	20	5	Complément azoté performant et disponible localement (mais à coût élevé), le toastage permet une meilleure digestibilité des protéines du soja
Tourteau de soja	1,2	45	6	9	6	Complément azoté idéal mais non produit localement
Tourteau de colza	1,1	31	12	12	6	Bonne alternative au tourteau de soja, privilégier les variétés à faible teneur en glucosinolates (dites "oo")
Tourteau de tournesol	0,84	24	19	15	5	Pas de facteurs antinutritionnels mais une trop forte teneur en gras peut pénaliser les performances notamment chez les agneaux, à limiter dans la ration
Luzerne déshydratée	0,66	16	25	2	10	Taux de fibres élevé qui favorise l'activité ruminale et limite le risque d'acidose
<b>Fourrages</b>						
Paille et foin médiocre (90% MS)	0,4	3	30	1	5	La paille de céréales peut être utilisé en fourrage d'appoint pour des animaux à l'entretien. Paille d'avoine > paille d'orge > paille de blé
Foin moyen (85% MS)	0,6	8-12	20	2	6	Pour animaux à faibles besoins
Foin bon, type regain (85% MS)	0,7	15	18	3	7	Pour animaux à forts besoins. Les 2 <sup>ndes</sup> coupes, notamment de luzerne, sont en général moins fibreuses et plus protéinées que les 1 <sup>ères</sup> (conviennent bien aux systèmes ovins et caprins laitiers).
Foin de légumineuses (85% MS)	0,6	16	22	2	8	
Enrubanné de graminées (50% MS)	0,8	11	15	4	6	Risque de contamination butyrique du lait si mauvaises conditions de récoltes et/ou de stockage de l'enrubannage. Se renseigner sur l'innocuité de l'enrubannage avant la distribution aux animaux, notamment en systèmes laitiers.
Enrubanné de légumineuses (50% MS)	0,6	18	15	2	8	

## ❖ POUR LES MONOGASTRIQUES

Rappel de certains principes de l'alimentation des monogastriques :

- **L'apport en protéines** d'une formulation ne se résume pas à sa matière azotée totale mais aussi à sa teneur en acides aminés essentiels (AAE) qui ne sont pas synthétisés par le métabolisme de l'animal et ne peuvent donc être apportés que par l'alimentation : méthionine pour les volailles, lysine pour les porcs mais aussi tryptophane, cystine ou encore thréonine. De plus, il y a une notion d'**équilibre entre acides aminés** : la carence ou l'excès d'un ou plusieurs AAE entraîne l'inutilisation ou la dégradation des autres voire l'apparition de problèmes zootechniques.
- Les autres principaux critères à prendre dans la formulation de l'aliments des monogastriques sont : **l'apport en calories** (énergie, principalement issue des glucides et des matières grasses), les **seuils d'incorporation** de chaque aliment (notamment liés à la présence de facteurs antinutritionnels) et **l'appétence** du produit (attention notamment aux céréales mal conservées et aux tourteaux trop vieux). A noter que la volaille, hormis peut-être les premiers jours, préférera toujours une mouture grossière car elle est biologiquement équipée pour digérer des grains entiers.
- Si les besoins nutritionnels des monogastriques varient selon leur souche génétique, leur stade physiologique et les conditions d'élevage il faut noter que les besoins du poulet « démarrage » (0-28 jours) sont peu différents selon la souche et le contexte et qu'il faut veiller au respect rigoureux des exigences nutritionnelles à ce stade car une carence en lysine ne sera pas compensée plus tard. Les exigences en période de croissance et finition seront plus dépendantes du choix de la souche, des objectifs de production et de l'environnement d'élevage (ration modulable).
- L'apport du parcours dans l'alimentation des monogastriques est très variable et peu documenté mais peut être considéré comme significatif chez les porcs qui peuvent trouver une part importante de leur alimentation dans un parcours riche mais négligeable chez les volailles en raison de la variabilité de leur exploration des parcours mais aussi d'une homogénéisation génétique particulièrement aboutie et contrainte par des exigences de productivité. Cependant, le **rôle des parcours** reste déterminant pour le bien-être et la santé des animaux mais aussi en tant que complément alimentaire (en vitamines et minéraux notamment mais aussi en protéines et énergies), voire même en composante alimentaire dans le cas des parcours enrichi (en maïs, luzerne ou ortie par exemple).

**Table des valeurs nutritionnelles des aliments\* pour monogastriques**

Aliments	Energie (MJ/kg)	Protéine (%)	Fibre (%)	Lysine (g/kg)	Méthionine (g/kg)	Seuils d'incorporation				
						Poulets démarrage	Poulet > 28 jours	Pondeuses	Porcelets	Porcs et truies
<b>Céréales et co-produits</b>										
Triticale, blé	14	10	2	3,2	1,8	40%	70%	70% (40% triticale)	NL	NL
Orge	13	9	5	3,7	1,7	10%	10%	10%	40%	NL
Avoine	12	10	11	4,0	1,7	5%	10%	10%	10%	15%
Maïs, sorgho, millet	15	9	3	3,4	1,4	65% (15% sorgho)	65%	70%	NL (40% sorgho)	NL (80% sorgho)
Seigle	13	9	2	1,0	1,7	15%	15%	25%	0%	50%
Sarrasin	12	13	15	5,7	2,3	*	*	*	0%	40%
Son de blé	14	14	10	5,3	2,1	8%	8%	5%	5%	10%

Drèches d'orge	14	24	14	3,1	1,5	0%	10%	10%	0%	20%
<b>Protéagineux et co-produits</b>										
Féverole à fleurs blanches (sans tanins)	9	20-28	6-9	16,6	1,9	15%	20%	7%	15%	20%
Pois	10	20-28	6-9	14,8	2,0	15%	25%	20%	30%	NL
Lupin	15	34	12	16,3	2,6	10%	15%	5%	5%	10%
Soja (graines crues)	20	35	6	22,2	5,2	15%	20%	20%	5%	Dépend de la variété
Colza (graines)	22	19	9	11,5	4,1	5%	5%	5%	7%	5%
Tournesol (graine)	20	15	16	6,0	3,4	5%	5%	5%	7%	5%
Soja toasté ou extrudée	18	36	6	22,2	5,2	15%	20%	20%	15%	10%
Tourteau de soja	18	45	6	27,2	6,3	NL	NL	NL	NL	NL
Tourteau de colza	15	31	12	16,9	6,3	5%	10%	6%	5%	10%
Tourteau de tournesol	14	24	19	8,9	5,4	8%	20%	15%	5%	20%
Concentré protéique de luzerne (CPL)	16	52,0	1,9	31,5	10,7	5%	5%	5%	15%	20%
Levures de brasserie	17	44,2	1,8	27,0	6,6	10%	10%	10%	NL	NL

\* Les aliments qui apparaissent dans les tableaux sont ceux pouvant entrer dans la composition des rations fermières en élevage biologique **et qui sont produits localement**. Les valeurs nutritionnelles indiquées sont issues des tables de l'INRAe (voir 6- Ressources) mais **n'ont qu'une valeur indicative** : elles donnent un ordre de grandeur de la valeur moyenne des aliments, qui dans la réalité présentent une grande variabilité. Pour un meilleur pilotage de l'alimentation, il y a possibilité de faire analyser ses fourrages ou ses méteils pour déterminer avec précision leur valeur alimentaire. Compter entre 30 et 50€ pour chaque analyse (se rapprocher de la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées pour plus d'information).

#### 4- A QUELS PRIX ?

Le tableau ci-dessous fait état des prix pratiqués localement pour les échanges de céréales et oléo-protéagineux bio. Ils n'ont qu'une valeur indicative car ils ne prennent pas en compte les spécificités et contraintes de chaque outil de production mais permettent de donner **une valeur de référence** qui peut servir de base à des discussions préalables à la mise en place de partenariats formels ou informels. Cette grille de prix veut s'inscrire dans la continuité du travail engagé par le GAB 65 en **répondant au double-objectif de juste rémunération des céréaliers et d'accessibilité pour les éleveurs**.

**Grille indicative des prix pratiqués localement** (données 2025)

Matières premières (certifiées AB)	Prix indicatifs (HT à la tonne brute, départ ferme)
<b>Céréales et protéagineux</b>	
Avoine	300 €
Blé (fourrager)	350 €
Colza (graine)	800 €
Drèches d'orge	*
Epeautre	700 €
Féverole	500 €
Luzerne déshydratée	325 €
Maïs	350 €
Méteil (selon proportion de protéagineux)	400-500 €
Millet	400 €
Orge	400 €
Pois	500 €
Pois chiche	600 €
Sarrasin	800 €
Seigle	550 €
Soja (graine)	800 €
Soja toasté	1 000 €
Son de blé	200 €
Sorgho	300 €
Tournesol (graine)	600 €
Tourteau de colza	650 €
Tourteau de soja	1 200 €
Tourteau de tournesol	450 €
Triticale ou blé (fourrager)	350 €
<b>Fourrages</b>	
Foin de prairie naturelle	80-120 €
Regain, foin de luzerne ou à forte proportion en légumineuses	100-150 €
Enrubannage	foin + 10 €/balle
Paille	100-120 €
Foin sur pied	40 à 60 €/t de foin

## 5- QUE DIT LA REGLEMENTATION ?

La vente directe de céréales est soumise à une réglementation. Les producteurs de céréales **doivent obligatoirement vendre leur marchandise à un Organisme Collecteur (OC)** agréé par FranceAgriMer, seul habilité à reverser les « cotisations volontaires obligatoires » qui financent les interprofessions céréalière (CVO Intercéréales) et semencière (Contribution Recherche et Innovation Variétale). En revanche, la marchandise ne doit pas obligatoirement être stockée chez cet organisme : le céréalier peut la livrer ou la faire livrer directement à l'éleveur et l'OC s'occupe de la facturation et de reverser les taxes (prestation

payante). Il existe cependant certaines « tolérances administratives » selon les espèces (voir tableau ci-dessous).

### Règles de vente directe des céréales et des oléoprotagineux

Blé et Sorgho	Obligation de faire appel à un OC.
Oléagineux (Soja, Colza, Tournesol, Navette, Lin)	Obligation de faire appel à un OC.
Protéagineux	Pas d'interdiction particulière.
Orge, Maïs, Seigle et Triticale	Vente soumise à deux conditions : - vente autorisée aux communes limitrophes, - chaque transport ne peut dépasser 5 quintaux.
Avoine	Pas de limitation de quantité mais la vente est limitée au département et aux cantons limitrophes.

Certaines modalités de récolte ou de commercialisation échappent à cette réglementation : l'autoconsommation, la vente sur pied (fourrages ou céréales immature), la petite transformation, le « droit de mouture » et les mélanges contenant moins de 10 % de blé, de seigle, d'avoine, d'orge ou de maïs.

## 6- RESSOURCES

- ❖ **Composition et valeurs nutritionnelles des matières premières pour les animaux d'élevage** (Tables INRAE-CIRAD-AFZ) : <https://www.feedtables.com/fr/content/table-as-fed>
- ❖ **Alimentation des Volailles en agriculture biologique** (Cahier technique de l'ITAB, 2015) : <https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/09/Alimentation-Volailles-Bio-CahierTechnique-juin2015.pdf>
- ❖ **Alimentation des Porcs en agriculture biologique** (Cahier technique de l'ITAB, 2014) : <https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/09/Alimentation-porcins-AB-Sept2014.pdf>
- ❖ **Alimentation des Ovins** (Fiche technique Inn'Ovin, 2019) : <https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2019/04/Fiche-alimentation-2019.pdf>
- ❖ **Outil ECOFEED – Formulation Volailles** développé par le réseau FNAB (format tableur, libre d'accès sous formation) : [sur demande](#)
- ❖ **Outil ECOFEED – Formulation Porcs** développé par le réseau FNAB (format tableur, libre d'accès sous formation) : [sur demande](#)
- ❖ **Outil de rationnement des Ruminants** développé par le réseau FNAB (format tableur + jeu de cartes, libre d'accès sous formation) : [sur demande](#)
- ❖ **Règlementation de la commercialisation des céréales et des oléoprotéagineux biologiques** (Publication du réseau GAB-FRAB de Bretagne) : [https://www.agrobio-bretagne.org/voy\\_content/uploads/2021/12/FICHE\\_TK\\_REGLEMENTATION\\_CEREALE\\_WEB.pdf](https://www.agrobio-bretagne.org/voy_content/uploads/2021/12/FICHE_TK_REGLEMENTATION_CEREALE_WEB.pdf)

## 7- CONTACT

**Julien Cantegreil**  
Animateur élevage GAB 65  
[julien.cantegreil@gab65.com](mailto:julien.cantegreil@gab65.com)  
06 13 10 73 52



Avec le soutien de :

